

Donner son consentement à une relation sexuelle c'est...

Donner sa permission, dire oui en paroles et en gestes;

- ✗ Sans violence
- ✗ Sans menace
- ✗ Sans chantage
- ✗ Sans pression

Le consentement peut être retiré à tout moment. Il ne peut être donné que par la personne concernée.

Donner son consentement ça veut dire quoi....

Ça veut dire d'accepter de plein gré de se livrer à une activité quelconque... lorsque l'on parle de consentement sexuel cela implique de se livrer à une activité sexuelle.

4 règles d'or pour qu'un consentement soit valable!

1. Le consentement ne doit être donné que **par la personne concernée**... ton père, ta mère, ton oncle, tes amies, ton copain ne peuvent en aucun cas consentir pour toi!
2. La personne doit être en mesure de le donner elle-même. Si tu es sous l'influence de la drogue, de l'alcool, blessée, tu n'es pas en état de le donner.
3. Un consentement obtenu par un abus de confiance, de pouvoir ou d'autorité n'est aucunement valable. Le consentement doit avoir été obtenu sans chantage ni manipulation.
C'est est un libre choix!
4. La personne ayant donné son consentement peut le retirer à tous instant lorsqu'il est question d'activité sexuelle. Nul n'est obligé à rien.